



PROGRAMME DE RECYCLAGE DES CONTENANTS VIDES DE PESTICIDES ET DE FERTILISANTS

Depuis le 1^{er} juin, et ce, jusqu'au 30 septembre prochain, vous êtes invité à éliminer vos contenants vides de façon sécuritaire en participant au Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants. Pour obtenir tous les détails, consultez le site Web d'Agrirecup.

En rapportant vos contenants vides chez votre détaillant participant, vous réduisez votre empreinte écologique à la ferme tout en vous assurant qu'ils sont éliminés de façon sécuritaire. En les gardant à l'écart des sites d'enfouissement et en évitant qu'ils ne soient brûlés, on protège l'environnement et on leur donne aussi une nouvelle vie! Une fois broyés, vos contenants vides seront en effet réutilisés pour la fabrication d'objets variés, dont des tuyaux de drainage agricole!

Rincez, retirez, rapportez

Rincez les contenants vides. Seuls les contenants rincés peuvent être recyclés. Il est donc important de le faire. Vous économiserez en récupérant tout le produit du contenant pour l'ajouter au réservoir de votre pulvérisateur.

1. Égouttez le contenant dans le réservoir de votre pulvérisateur.
2. Emplissez le contenant avec de l'eau au tiers de sa capacité, et agitez.
3. Videz-le dans le réservoir de votre pulvérisateur.
4. Répétez l'opération trois fois. Si vous utilisez un appareil à haute pression, une fois suffit.

Retirez les bouchons et les livrets d'instructions. Fabriqués avec un plastique différent de celui des contenants, les bouchons ne sont pas recyclables. Vous devez donc les enlever. L'étiquette accolée au contenant peut y rester, mais vous devez enlever le livret d'instructions et en disposer; votre bac à recyclage n'en fera qu'une bouchée.

Rapportez les contenants chez votre détaillant participant. Voir la [carte des détaillants](#).

Texte rédigé par :

Louise Thériault, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP

Direction de la phytoprotection, MAPAQ – 200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Tél. : 418 380-2100, p. 3658 – Téléc. : 418 380-2162 – Courriel : bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*

Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 04 – Ordre général – 2 juillet 2013